

BLOG POST

L'EUROPE DOIT PROMOUVOIR UN MULTILATÉRALISME NOUVEAU

Nous vivons une période de profonds changements où tous les anciens concepts doivent être révisés et remis à jour. Des termes comme unilatéralisme et bilatéralisme s'opposent à celui de multilatéralisme. Celui-ci aurait été la dernière étape d'un progrès de l'humanité dans sa quête d'un ordre international plus juste et pacifique. L'Union européenne ne peut pas échapper à cette nécessité d'adaptation qui parcourt le monde. Elle doit réfléchir sur cette nouvelle étape et préparer sa stratégie adaptée aux temps nouveaux.

| 14/05/2018

| MIGUEL MORATINOS

| EUROPE DANS LE MONDE

Le multilatéralisme peut trouver ses origines sur le continent européen à la suite des deux guerres mondiales mais la source d'inspiration est à puiser de l'autre côté de l'Atlantique et dans la vision et l'engagement du président américain Woodrow Wilson qui a essayé de mettre fin à l'approche historique de l'« équilibre des pouvoirs » avec ses pactes et alliances non déclarées.

Dans ce nouveau cadre occidental, l'Europe a essayé de formuler son propre modèle. Les pères fondateurs de la Communauté européenne ont eu la créativité et la vision de proposer un projet tout à fait différent : un projet politique avec une volonté claire de mettre fin à des conflits et des guerres successives et d'assoir toute cette vision sur un processus d'intégration graduelle. « L'Europe ne se fera pas d'un coup », déclarait Robert Schuman dans sa fameuse déclaration du 9 mai 1950. C'était une forme de multilatéralisme avec une plus grande ambition et des objectifs clairs : garantir la paix et promouvoir la prospérité et le développement. Et dans un cadre géographique limité, avec un nombre pas trop élevé de pays.

Il fallait évidemment compter sur un autre multilatéralisme qui pouvait assurer le développement régional de notre modèle politique. Ainsi, les Nations unies devaient être les garants de notre paix et de notre sécurité mondiale. Les Européens participeraient, avec leur communauté, à créer une région de stabilité et de sécurité, qui faciliterait ainsi la paix globale dans le monde.

Le paradoxe le plus grand est de constater que durant les premières décennies, cette nouvelle organisation, qui est plus tard devenue l'Union européenne, ne portait pas une grande attention à la politique étrangère. Chacun de ses membres maintenait sa propre diplomatie mais il n'y avait pas

une politique étrangère européenne. Notre régionalisation réussie servait de référence à d'autres essais dans le monde (Mercosur, Asean...) et cela comme une façon d'intégrer des politiques économiques, financières, de libre circulation des capitaux, des personnes, des marchandises, mais les grandes questions stratégiques restaient entre les mains des États nations qui exerçaient encore leurs dictats pour s'engager dans les débats et les disputes internationaux.

Quelques signaux montrant la nécessité d'une politique commune de l'Europe, comme la crise de 1973, l'Acte Unique (1986) ou la déclaration de Venise (1) (1980) montrèrent le besoin d'une politique de l'Union qui soit indépendante. Il faudra tout de même attendre les traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997), de Nice (2000), et finalement le Traité de Lisbonne (2007) pour donner une raison d'être à la nouvelle politique extérieure de l'Union.

Pendant toutes ces dernières étapes, l'Europe a été un pilier incontournable du multilatéralisme. Pour des raisons de survie, pendant la division est-ouest d'une bipolarité américano-soviétique, ou lors de la *Pax Americana* comme élément de contrepoids à l'hyperpuissance américaine, l'Union européenne a toujours défendu le rôle et l'importance de développer un multilatéralisme efficace.

On connaît les discussions passionnées pour participer à la réforme des Nations unies et les propositions qui voulaient arriver à une nouvelle représentation au Conseil de sécurité avec un seul siège pour l'Union européenne. Le traité constitutionnel (2004) était le début de cette approche, que les intérêts nationaux des pays européens, des membres permanents du Conseil n'étaient pas encore mûrs à adopter. Le débat fut ajourné et il sera difficile de le reprendre, étant donné que la France devient le seul pays de l'Union représenté parmi les cinq membres permanents.

Dans tous les cas, l'Union européenne, qui a dû attendre 2010 pour pouvoir être admise comme observateur de l'ONU, a toujours été très active pour développer une politique multilatérale dans les grandes questions globales. L'UE est le principal bailleur de fonds au budget onusien. Elle apporte 40% de ce dernier à travers les contributions de ses États membres.

Cette vocation multilatérale de l'Union européenne ressort aujourd'hui avec plus d'éclat étant donné le nouveau contexte européen et international. Nous sommes face à une nouvelle étape dans la construction européenne et en même temps nous savons que le système multilatéral doit être renforcé pour répondre aux défis actuels.

Le système de l'après-guerre, né de la charte de San Francisco, de Bretton Woods, ne répond plus au monde d'aujourd'hui. **Les problèmes de notre siècle exigent plus de multilatéralisme mais un multilatéralisme différent, plus représentatif et plus efficace.** La globalisation s'est imposée comme un fait incontournable. Personne ne peut le mettre en doute mais ses effets et ses

conséquences ont créé un sentiment d'échec et d'inégalité. Cela a produit un repli sur soi. Le populisme se nourrit de ce sentiment de désarroi qui a bafoué une grande partie de l'humanité.

L'Europe avec son modèle d'intégration peut en premier lieu donner une réponse négative à cette globalisation déshumanisée. Le monde du futur se fera dans le cadre d'une gouvernance globale mais qui va demander l'établissement de grands espaces régionaux, qui pourront s'intégrer plus facilement dans le système mondial. Que cela soit dans le sud-est asiatique ou sur le continent américain, tout indique que l'économie et les échanges se feront surtout dans les régions vertébrées nord-sud, qui pourront se développer plus facilement autour de ce genre d'intégrations.

L'Europe est à l'avant-garde de ces phénomènes d'intégration. Notre vision et les réalisations de notre projet restent une référence obligée. Mais notre succès du passé nous oblige avant tout à nous mobiliser pour poursuivre notre projet politique. L'Union européenne doit choisir le plus tôt possible le nouveau chemin pour consolider son futur.

En même temps, le monde est confronté à de profondes mutations et de nouveaux rapports de force sont en train de s'établir. L'administration Trump annonce « *America first* » avec un désengagement graduel des États-Unis et une remise en question de plusieurs accords essentiels pour la paix et le futur de l'humanité, comme dernièrement à propos de l'Iran. Face à cette nouvelle politique des États-Unis, l'Union européenne doit finalement définir elle-même sa propre politique et accéder à la maturité psychologique nécessaire pour défendre ses intérêts, sans avoir à consulter ou à recevoir l'approbation permanente de l'autre côté de l'Atlantique.

Mais comment faire cela ? Le renforcement du multilatéralisme en est la meilleure réponse. Face à l'annonce d'un nouveau G2 : États-Unis – Chine, l'Europe doit redéfinir le cadre multilatéral et y garantir, dans un esprit de coresponsabilité, la place de tous les acteurs internationaux qui veulent déployer leur propre influence et leur hégémonie. Mais pour cela, il faut renforcer le système multilatéral.

La France et l'Europe ont montré le chemin : lors de la COP 21 à Paris en décembre 2015, le multilatéralisme a reçu un nouvel élan. La réussite de ce sommet à Paris doit être attribuée sans doute à la sagesse et au savoir-faire de la diplomatie française et onusienne, mais surtout à la nouvelle approche adoptée pour arriver à un résultat exceptionnel.

Les responsables politiques ont compris les nouveaux enjeux. Les diplomates, les représentants des États nations étaient nécessaires. Il fallait un engagement et un soutien politique des gouvernements. Mais cela n'était pas suffisant. Il fallait créer l'environnement favorable pour mettre la pression sur les États. Les médias et la société civile étaient absolument indispensables, jusqu'au

pape François. Il fallait créer cette sensation de rendez-vous historique. Il fallait aussi y associer le secteur privé. Les entreprises étaient favorables à ce nouveau paradigme ; si le capital était en faveur de la lutte contre le changement climatique, nous étions assurés de gagner la bataille. Tout le monde a joué sa part du jeu et nous avons tous gagné.

Voilà le modèle et le rôle de l'Union européenne pour bâtir un nouveau multilatéralisme, où les États, la société civile, les ONG, le secteur privé, les médias, les syndicats, les citoyens travaillent de concert. Tous veulent participer d'une façon ou d'une autre à ce nouveau multilatéralisme. C'est dans cette direction que les Nations unies doivent aller.

Nous avons maintenant un nouvel agenda : l'agenda 2030, les objectifs de développement durable. Les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) doivent faire partie des nouveaux paradigmes de l'Union européenne. C'est l'agenda du futur. C'est pour cela que l'Europe devrait proposer la convocation d'un sommet en l'an 2020 pour relancer l'application de cet agenda. Bruxelles, Paris, Berlin ou une autre capitale européenne devrait prendre le relais pour continuer à renforcer ce nouveau multilatéralisme. Le Paris Peace Forum, que le président Macron veut réunir à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre prochain, devrait servir de coup d'envoi à un cycle de réflexions et de projets pour un nouveau multilatéralisme.

Miguel Moratinos

(1) Accord entre la Communauté économique européenne et l'Organisation de libération de la Palestine défendant la libre autodétermination du peuple palestinien